

# Bulletin Municipal - Juin 2015

## Saint-Laurent-en-Grandvaux

**L**e printemps s'installe. S'il est souvent porteur de plaisirs : sorties, barbecue, jardinage..., il amène aussi avec lui son lot d'incivilités : tags, dépôts sauvages dans nos forêts, vols...

Sachez que, systématiquement, une plainte est déposée en gendarmerie. Les coûts de ces dégradations ne sont pas négligeables et peuvent peser sur les impôts.

Merci de nous aider à respecter les espaces et les aménagements publics.

Nous nous efforçons de satisfaire l'ensemble de nos concitoyens. Ainsi, les salles associatives de l'immeuble BAILLY ont été entièrement rénovées par les agents de la commune, rendant leur utilisation plus agréable et confortable.

Les adolescents étaient demandeurs d'un skate park réaménagé. Nous leur avons demandé de travailler sur une étude, de nous faire des propositions et en fonction des devis, de réfléchir ensemble à une réalisation de cet équipement acceptable financièrement. Nous arrivons à la fin de ce projet et

les agrès sont aujourd'hui commandés. Voilà une collaboration fructueuse et le skate park revu et corrigé devrait être prêt pour les vacances d'été. Ces jeunes ont pu se rendre compte que de passer d'un projet à une réalisation même assez simple, nécessitait du temps et que les choix se faisaient aussi en fonction des finances.

C'est un bon exercice civique et nous les remercions pour leur implication. Nous rappelons que cet aménagement est réservé aux jeunes de plus de 8 ans. Les plus petits ont également des espaces qui leur sont dédiés.

Pour rendre l'été plus festif, la commission communale d'animations vous a concocté une programmation variée. Chaque week-end, vous pourrez profiter d'aménagements : structures gonflables, mur d'escalade... (plus de détails dans le bulletin).

Je vous souhaite une jolie saison estivale.

Bonne lecture,

*Françoise VESPA, maire*



M  
D  
M  
H  
O  
H  
M



Crèche



Champions du Grandvaux



Concert Motis

# Compte administratif 2014

**Dépenses 2014 : 3 047 555 €, soit 1 629,71 € par habitant,  
dont opérations d'ordre\* : 438 547 €.**

**VOIRIE et RÉSEAUX : 463 965 €,  
soit 248,11 € par habitant.**

Dont fonctionnement :

-Entretien voiries .....	180 417 €
-Éclairage public .....	26 132 €
-Déneigement .....	18 572 €
-Emprunt Travaux Bourg .....	98 155 €
-Travaux connexe .....	61 817 €
-Aires de jeux, fleurissement, espaces verts ....	54 947 €

**FORÊTS : 40 950 €,  
soit 21,90 € par habitant.**

Dont :

-Frais de gardiennage .....	17 441 €
-Entretien des bois et forêts...	5 207 €

**TOURISME : 10 642 €,  
soit 5,69 € par habitant.**

Dont :

-Damage carburant.....	9 319 €
------------------------	---------

**PATRIMOINE - BÂTIMENTS :  
1 208 901 €,  
soit 646,47 € par habitant.**

Dont constructions :

-Salle culturelle .....	576 411 €
-Crèche .....	288 738 €
-Bailly .....	49 688 €

**ASSOCIATIONS, SPORTS, LOISIRS :  
25 846 €,  
soit 13,82 € par habitant.**

Dont :

-Stade tennis .....	7 896 €
-Subventions aux associations.....	17 950 €

**ADMINISTRATION : 488 376 €,  
soit 261,16 € par habitant.**

Dont :

-Charges de personnel .....	194 569 €
-----------------------------	-----------

**MATÉRIELS ROULANTS  
ET DIVERS : 97 974 €,  
soit 52,39 € par habitant.**

Dont :

-Acquisition de matériel (outillage, matériel roulant) .....	31 820 €
-Informatique .....	1 050 €

**SECTEUR ENFANCE : 238 245 €,  
soit 127,40 € par habitant.**

Dont :

-Ecole maternelle.....	52 439 €
-École élémentaire .....	42 331 €
-Accueil loisirs .....	138 287 €
-Crèche .....	4 318 €

*Ces sommes concernent l'ensemble des dépenses  
de fonctionnement et d'investissement.*

**MANIFESTATIONS : 30 282 €,  
soit 16,19 € par habitant.**

Dont :

-Fêtes et cérémonies .....	5 999 €
-Animations diverses .....	15 179 €

# Compte administratif 2014

**Recettes 2014 : 3 249 028 €, soit 1 737,45 € par habitant,  
dont opérations d'ordre\* : 881 171 €.**

**VOIRIE et RÉSEAUX : 156 487 €,**  
soit 83,68 € par habitant.

Dont fonctionnement :

- Subvention travaux connexe ..... 127 107 €

**FORÊTS : 297 045 €,**  
soit 158,85 € par habitant.

Dont :

-Ventes de bois ..... 297 045 €

**PATRIMOINE - BÂTIMENTS :**  
526 888 €,  
soit 281,76 € par habitant.

Dont :

-Subventions salle culturelle ..... 205 197 €

-Subvention crèche ..... 87 000 €

**TOURISME : 6 730 €,**  
soit 3,60 € par habitant.

Dont :

-Redevances ski de fond .... 6 597 €

**ADMINISTRATION :**  
1 296 482 €,  
soit 693,31 € par habitant.

Dont :

-Contributions et taxes ..... 757 267 €

(606 615 € pour les contributions directes)

-Dotations et participations ..... 490 059 €

-FCTVA et taxe d'aménagement .... 47 185 €

**ASSOCIATIONS, SPORTS, LOISIRS :**  
974 €,  
soit 0,52 € par habitant.

**MATÉRIELS ROULANTS  
ET DIVERS : 1 572 €,**  
soit 0,84 € par habitant.

**SCOLAIRE : 80 498 €,**  
soit 43,05 € par habitant.

Dont :

-Subventions CAF ..... 74 494 €

**MANIFESTATIONS :**  
1 178 €,  
soit 0,64 € par habitant.

Dont :

-Droits de place ..... 738 €

**\*opérations d'ordre :** Opération comptable qui n'a aucune incidence financière en terme d'encaissement et de décaissement. Elle permet de passer les écritures nécessaires aux opérations de fin d'exercice comme les dotations aux amortissements et aux provisions ainsi que les régularisations en cas de cession d'éléments d'actif.

## Banque alimentaire

Le samedi 30 novembre, toute la journée, les bénévoles du CCAS se sont mobilisés à l'entrée du Super U de Saint-Laurent pour recueillir des denrées pour la banque alimentaire.

Si l'accueil est toujours aussi chaleureux de la part des clients, la collecte a été moins abondante que les années précédentes, les effets de la crise se faisant sentir dans toutes les catégories de la société.

On note cependant, souvent de très beaux gestes : certains sont revenus avec des sacs bien remplis et des personnes, elles-mêmes en difficulté, ont tenu à apporter un petit quelque chose pour montrer leur solidarité avec ceux qui en ont encore plus besoin qu'eux.

La commune de Saint-Laurent met à disposition un moyen de transport et du personnel technique pour acheminer les dons au centre de Champagnole où ils sont stockés et redistribués dans toutes les communes où les besoins sont répertoriés



## Remise de décorations

### lors de la cérémonie du 8 mai



Le soixante-dixième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale a été commémoré à Saint-Laurent en présence des anciens combattants, des élus, des pompiers, de la gendarmerie, de l'Harmonie Grandvallièrè et de la population.

Au cours de cette cérémonie, six décorations ont été remises aux anciens combattants de la guerre d'Algérie : Médaille commémorative de la guerre d'Algérie à MM. Guy Benoit, Marcel Bouvet, Gilbert Chanudet, Roger Delacroix et Raymond Feniet.

Titre de reconnaissance de la Nation : M. Daniel Paget  
Croix du combattant : M. Serge Pagnier.

A l'issue de la cérémonie, tous les participants ont partagé le verre de l'amitié dans la salle du Conseil de la mairie de Saint-Laurent

## A chutes de neige exceptionnelles, déneigement exceptionnel...

Voilà bien longtemps que le Haut-Jura n'avait pas connu de telles chutes de neige en si peu de temps !

La commune de Saint-Laurent a été très touchée par l'épisode neigeux. Elle a dû mobiliser tous ses moyens techniques et faire appel à des sociétés locales spécialisées dans les travaux publics pour dégager les voiries.

Durant plus d'une semaine, les employés communaux et les entreprises privées en charge des tournées de déneigement ont fait leur maximum pour assurer la circulation des habitants. Dès 3 heures du matin, les chasse-neige étaient en action et une seconde tournée avait lieu pendant la journée.

Très vite, le problème du transport de la neige a dû être résolu, pousser la neige est une chose, mais il arrive le moment où la place manque pour la stocker au bord des rues.

Il a fallu mobiliser les entreprises locales de travaux publics, équipées en moyens lourds pour le transport et le chargement des tonnes de neige. La place des sports a servi de lieu de stockage.

Le coût pour la commune (sans compter le temps passé par les employés municipaux, ni l'usure du matériel, ni le sel) s'est élevé à 38 859,56 euros.



## Une décharge sauvage dans un des sites naturels de Saint-Laurent...

Le lundi 13 avril, des promeneurs ont été très désagréablement surpris en découvrant toute une cargaison de mobilier, déchargée en pleine nature, devant la cabane des gardes «Sous les Gyps» (Téléviseur, canapé, frigo, table, hotte de cuisson, vêtements etc...) C'est pourtant un lieu de détente recherché par beaucoup, qui accueille chaque année le Concours des Bûcherons.

Ce dépôt est particulièrement incompréhensible car on trouve, à moins de 3 km, la déchetterie de la Savine. Elle est ouverte gratuitement à tous les privés désirant se débarrasser de leurs déchets et la commune organise deux fois par an la collecte gratuite des encombrants.

Les employés municipaux de Saint-Laurent ont dû nettoyer le site et transporter le tout à la Savine. Une perte de temps et d'argent pour la commune, car si les dépôts à la déchetterie sont gratuits pour les particuliers, ils ne le sont pas pour les communes.

Françoise Vespa a déposé plainte à la gendarmerie qui fera des recherches pour identifier les responsables de ce dépôt sauvage ▶



## Jardins familiaux

Les jardins familiaux permettent aux habitants vivant en immeuble de pouvoir cultiver leur petit jardin dans une ambiance particulièrement conviviale et sympathique. Chacun aime à se retrouver le week-end ou le soir pour partager graines et conseils de plantation ainsi que le fruit de sa récolte. Huit nouveaux jardins sont maintenant disponibles à la location, les personnes intéressées peuvent s'adresser en mairie pour retenir leur parcelle.

Prix du loyer : 60 euros par an ▶



## Remise des livrets citoyens aux jeunes de la commune de Saint-Laurent



Madame le Maire, a remis les livrets citoyens, accompagnés de leur carte d'électeur, aux jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans, ainsi qu'à M. et Mme Tutucu, récemment naturalisés français.

Cette cérémonie marque une étape importante dans la vie de ces nouveaux citoyens. Madame Vespa a mis en avant leurs nouveaux droits mais aussi leurs devoirs qui feront désormais partie de leur vie d'adulte.

En cette année 2015 où la parité homme-femme est d'actualité, Madame Vespa a voulu rappeler l'historique de l'acquisition du droit de vote pour les femmes qui ne fut adopté qu'au moment de la libération, en 1944 après un long combat des féministes.

Elle a également souhaité que les jeunes puissent s'investir dans la vie de la commune et de la Nation, en votant bien sûr, mais aussi en s'impliquant dans la vie des associations et institutions communales, départementales et même nationales.

Le verre de l'amitié a été partagé par les élus et les nouveaux citoyens ▶

## L'accessibilité des personnes à mobilité réduite au coeur des débats...

Les commerçants de l'Union commerciale et des élus du Grandvaux se sont réunis à l'initiative de Ludovic Tartavel, secrétaire de la fédération Jura-commerces. Cette réunion avait pour objet de donner des informations plus précises sur l'entrée en vigueur de la loi sur l'accessibilité des locaux commerciaux.

Un représentant de la chambre du commerce et de l'industrie, M. Emmanuel Bredon et une représentante de la chambre des métiers et de l'artisanat, Mme Anne Laure Mouget ont fait le point sur les démarches administratives, parfois complexes à effectuer. Ils ont prévu de visiter prochainement chaque commerce pour recenser les besoins et les adaptations à réaliser.

Il faut être conscient que beaucoup de commerces n'auront pas la possibilité technique de se mettre aux nouvelles normes. Ils pourront alors demander une dérogation leur permettant de poursuivre leur activité dans le local existant. L'adaptation aux handicapés ne concerne pas uniquement le problème de la mobilité. Par exemple, des aménagements seront à prévoir en direction des malvoyants : bandes lumineuses, étiquetage et affichage des tarifs.

Il faut aussi penser aux déplacements dans les magasins, portes plus larges, banque abaissée, articles accessibles... tout cela va être coûteux, c'est déjà une source d'inquiétude bien compréhensible pour chacun ▶



## Nouveaux commerces à Saint-Laurent

**O**uverture du magasin «La Fringuerie» : Depuis quelques semaines, M. François a ouvert son magasin de vente de vêtements d'occasion, avenue du Grandvaux. Vous pouvez dénicher les bonnes affaires : vêtements hommes, femmes, chaussures, chapeaux et sacs à main, le tout à des prix intéressants. La fringuerie rachète également les vêtements d'occasion au poids. Elle est ouverte le vendredi, samedi et dimanche de 10h à 19h et le lundi de 14h à 18h30 ▶



**R**estaurant «O TABLO» : Les amateurs de «bonne table» sont ravis de l'ouverture en décembre dernier du restaurant O Tablo. Sandrine, Catherine et Mickael se sont associés pour cette nouvelle aventure. Leur concept : un restaurant décoré avec des objets anciens qu'il est possible d'acheter. La carte, entièrement revisitée est écrite sur un tableau noir. L'équipe a souhaité

garder un menu traditionnel, travaillé avec des produits locaux, tout en lui apportant une touche d'originalité que beaucoup apprécient. Le restaurant est ouvert du lundi au dimanche sauf le mercredi jour de repos ▶

**P**izza et Dolce : Pizza et Dolce vous propose une carte très variée de pizzas à emporter et un rayon d'épicerie italienne. Horaires d'ouverture : du mercredi au dimanche : à partir de 17h. Pendant la période estivale : 10h30/13h et à partir de 17h. Tél : 03 84 47 15 11 ▶



## Opération «Tranquillité vacances»

### de la gendarmerie nationale

Voilà quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

#### Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

#### Quelles sont les précautions incontournables avant de partir ?

Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordante. N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de «faire vivre» votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type «minuteur» peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures ▶

## Le Ski Club du Grandvaux et les communes concernées ont fêté dignement leurs champions...

L'AG de fin de saison du Ski-Club du Grandvaux a permis de faire le point sur l'excellente santé affichée par l'association. Depuis la fusion entre les trois ski-clubs (Saint-Laurent, Saint-Pierre et Chaux du Dom-bief) le nombre d'adhérents et de pratiquants a fortement progressé : on compte maintenant 130 licenciés dans le club. Au-delà de l'aspect sportif, le club crée un véritable lien social entre les villages, jeunes et anciens s'y retrouvent pour porter au plus haut les couleurs du Grandvaux.

Les résultats sportifs sont au rendez-vous : plusieurs podiums ont été remportés par des adhérents du club dans toutes les disciplines nordiques :

- ▶ 35 classés à la coupe du Jura dans toutes les catégories Filles et Garçons.
- ▶ 2 victoires au classement général
- ▶ 17 places dans les 10 premiers au classement général
- ▶ 4 podiums aux championnats régionaux
- ▶ 3 médailles aux championnats de France...

Il faut aussi évoquer les participations aux courses sur longues distances où les membres du club ont remporté des places d'honneur.

Le Ski-Club du Grandvaux compte également de grands champions internationaux dans ses rangs : Quentin Fillon Maillet, Léna Arnaud et Aurore Jean.

La soirée de remerciement, qui a suivi l'AG du club, leur a été tout spécialement dédiée, les élus du Grandvaux, les membres du club et beaucoup d'habitants sont venus très nombreux pour les féliciter autour du buffet de l'amitié ▶



## Nouveau site internet de la commune

Le site internet de la commune a été entièrement remanié par la commission communale en charge de la communication avec le concours de la société BAPS, spécialisée dans la création de sites web. Entièrement dédié au service des habitants de Saint-Laurent : il leur apporte au quotidien les informations dont ils ont besoin.

Dès la page d'accueil, nous trouvons 3 encarts : les deux premiers donnent les informations municipales du moment ainsi que l'agenda des manifestations de la semaine. Le troisième est consacré au bulletin municipal maintenant consultable en ligne.

Les onglets donnent accès aux informations sur les différents services communaux : l'enfance jeunesse, les adresses des commerces et artisans, les associations, la présentation des élus et les comptes rendus des conseils municipaux. L'onglet «Démarches Administratives» donne la possibilité aux particuliers d'effectuer en ligne toutes leurs démarches administratives.

Ce site est donc maintenant un outil précieux d'information pour tous les habitants.

**N'hésitez pas à le consulter régulièrement : <http://www.st-laurent39.fr/>**



## Site nordique : Bilan de la saison 2014-2015

L'hiver dernier s'est caractérisé par une courte durée d'enneigement mais de la neige en abondance, arrivée au moment des vacances scolaires de Noël et pendant les vacances de février.

Ces conditions ont permis de tracer des pistes dans d'excellentes conditions pour la satisfaction de la population locale et la clientèle en séjour. Des travaux de défrichage réalisés à l'automne 2014 ont permis d'élargir la piste de luge, très appréciée par les familles. Des points de vue ont été dégagés pour permettre d'admirer les paysages. La commune a fait l'acquisition de filets et de banderoles pour agrémenter et visualiser le départ des pistes, grâce à l'opération «Espaces Ludiques» menée par l'Espace Nordique Jurassien.

Le bilan de la vente des badges montre que la pratique de la raquette a une part importante dans la fréquentation du site

Hiver 2014-2015	Recettes	Estimation nombre de Journées pratiquants
Forfaits raquettes	2862 €	1143 Journées
Forfaits ski	23852 €	3180 Journées





## Skate park

La commission cadre de vie a collaboré avec un groupe de jeunes de la commune et du Grandvaux pour réaménager et agrandir le skate park situé à côté du stade.



Très impliqués, les jeunes ont participé à plusieurs réunions et ont tracé le plan et choisi le nouveau module qui va être installé pour compléter les équipements déjà en place.

Ils ont le projet de monter une association qui aura pour but de créer une animation pour les jeunes de la commune ▶



Les tilleuls de la rue du Coin d'Amont ont été expertisés par l'ONF qui les a déclarés en bon état sanitaire.

Ils ont été élagués au début de l'hiver pour leur redonner une forme ▶



## Tilleuls

## Enfance - Jeunesse

### Week-end de l'Elan Grandvallier au tournoi de football des Angles

Les jeunes de l'Elan Grandvallier sont allés disputer un grand tournoi de football aux Angles, à côté d'Avignon. Un grand week-end sportif et ensoleillé où étaient réunies 68 équipes venant de 27 départements français mais aussi du Luxembourg et de Suisse.



Nos jeunes ont montré leur motivation et leur technique dans un bon état d'esprit.

Ce tournoi est toujours un moment sympathique. L'Elan Grandvallier y participe pour la 3<sup>ème</sup> année.

Les jeunes footballeurs reviennent à chaque fois heureux et la tête pleine de souvenirs ▶

## Crèche «Les Fouletonnets»

Après plusieurs mois de travaux, la commune de Saint-Laurent a ouvert sa crèche municipale le lundi 2 mars. Les premiers bébés ont pu commencer leur adaptation dans des locaux lumineux offrant ainsi un cadre particulièrement agréable et adapté à leur âge.



L'association des Francas du Jura assure entièrement la gestion de la crèche, tant pour les locaux que pour le personnel. La crèche fonctionne en structure multi-accueil et peut recevoir en moyenne 15 enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans, en accueil régulier ou occasionnel. La crèche est ouverte de 6h30 à 18h00 du lundi au vendredi. Les périodes de fermetures annuelles sont identiques à celles de l'accueil de loisirs : deux semaines à Noël et trois semaines en été (dernière semaine de juillet



et deux premières semaines du mois d'août). Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles, conformément au barème de la Caisse d'allocation familiales. La crèche accueille prioritairement les enfants des familles domiciliées à Saint-Laurent et ceux des communes extérieures qui auront signé une convention avec la commune.

Le personnel d'encadrement de la crèche, recruté par les Francas, se compose actuellement de quatre professionnelles de la petite enfance : Madame Juliane Cezeriat, directrice de la crèche et de Mmes Julie Petit, Marie Fumey Badoz et Hélène Fillon Maillet. Des liaisons avec l'école maternelle toute proche sont prévues : rencontre avec les enseignants qui accueilleront les enfants après leur passage en crèche, visite des locaux...



Le Relais d'Assistantes Maternelles Intercommunal (RAMI) est également intégré dans les locaux, il dispose d'un bureau et de matériel pédagogique qui pourra être mutualisé avec la crèche.

Avec l'ouverture de ce nouveau service, la commune de St-Laurent dispose maintenant d'un pôle enfance centralisé et cohérent : dans un même lieu, on trouve les écoles maternelles et élémentaires, l'accueil de loisirs, le restaurant scolaire et la crèche.

Cette réalisation confirme la volonté de la commune de se tourner vers son avenir en mettant l'accent sur l'enfance et la jeunesse et en facilitant la vie des familles qui ont fait le choix de s'installer sur son territoire

### Inscription à la crèche :

Voici les démarches à effectuer pour une inscription à la crèche (trois formules d'accueil sont prévues) :

#### ► Pour un accueil régulier :

Envoyer une demande écrite à la structure en spécifiant : votre Nom, Prénom, adresse et numéro de téléphone - La date de naissance de l'enfant ou la date d'accouchement prévu - La date d'entrée à la crèche et l'amplitude de l'accueil souhaité (préciser les jours de la semaine et les horaires auxquels votre enfant sera présent). Votre demande passera en commission qui étudiera votre dossier.

✓ Si la demande est acceptée, votre enfant sera inscrit à la crèche. Avant l'accueil définitif, il faudra prévoir un temps d'adaptation.

✓ Sinon votre enfant sera inscrit sur la liste d'attente.

#### ► Pour un accueil occasionnel :

Contactez la directrice pour prendre un rendez-vous. L'accueil sera aléatoire, à la demande des parents, en fonction des places disponibles. Un temps d'adaptation sera nécessaire avant l'inscription.

#### ► Pour un accueil d'urgence :

Contactez la directrice, l'accueil se fera au cas par cas selon les motifs de l'urgence et les besoins.

## Travaux de l'école maternelle Gilbert Bouvet

La première tranche des travaux de rénovation de l'école maternelle commencera dès la fin des classes, au mois de juillet de cette année et durera environ 6 mois.

Les classes de l'école maternelle devront déménager le temps des travaux, certaines seront accueillies temporairement dans les locaux de l'école élémentaire,

la classe de petite section à l'accueil de loisirs. Une concertation entre les enseignants des deux écoles, la municipalité et l'Inspecteur de l'Education Nationale a permis de trouver la solution la mieux adaptée pour permettre aux élèves des deux écoles de cohabiter dans les meilleures conditions ▶

## Ecole maternelle : Nos projets en cette fin d'année :

Dans le cadre de notre projet d'école, tous les enfants ont participé à une rencontre inter-classes le Mardi 21 avril.

Mme Hélène BARD, spécialiste de la parentalité, est intervenue sur le thème de la confiance en soi, le mardi 19 mai.

Notre fête d'école a lieu à la Sittelle, vendredi 19 juin à 15h.

Nous invitons tous ceux qui le souhaitent à se joindre à nous.

Toutes les classes se rendront au parc JURA FAUNE, vendredi 26 juin.



### Inscription à l'école :

Elle s'effectue à la MAIRIE.

Munissez-vous du livret de famille, du carnet de santé de votre enfant et d'un justificatif de domicile.

Une réunion d'informations aura lieu à l'école

le **LUNDI 29 JUIN à 18h** ▶

## Remise des permis piétons aux élèves de CE2

La classe de CE2 de Mme Lajugée a participé à l'opération «Permis piéton» en collaboration avec la gendarmerie nationale et la sécurité routière.

Après plusieurs séances de travail en classe et en extérieur avec le livret «Le code du jeune piéton», les connaissances des élèves ont été vérifiées lors d'un examen final. Cet examen regroupait de nombreuses questions sur les comportements à respecter pour circuler en toute sécurité lors des déplacements à pied en ville et sur route.

Tous les élèves de la classe ont réussi leur «Permis piéton». Il leur a été remis solennellement par Mme Françoise Vespa et le maréchal des logis chef Parmelat, accompagné du gendarme Caballero de la gendarmerie de Saint-Laurent ▶



## Une année riche en activités pour les élèves de l'école Antoine Lyonnnet

Les enseignants de l'école élémentaire ont organisé de nombreuses activités et sorties scolaires au cours de l'année 2014/2015. La commune apporte son soutien financier et matériel pour l'organisation de ses activités.

### ► **Concert Motis et les gens du Grandvaux :**

C'est un projet qui a commencé à se mettre en place en juin 2014 avec l'école de musique et l'éducation nationale. Ce projet a permis d'effectuer un travail sur le Moyen-Age et sur l'éducation musicale avec Damien Enard qui est intervenu depuis janvier une fois par semaine pour préparer ce concert. Le but était aussi de plonger l'enfant dans un univers inconnu, composé d'un orchestre complet et de chanteurs adultes et de musiciens confirmés (groupe Motis). Il s'agissait de faire évoluer les élèves au sein d'un public nouveau pour eux : enfants, adultes, chanteurs et musiciens...



### ► **Initiation au tennis :**

Les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont bénéficié de 3 séances chacune. Ce projet a été monté avec Gwènael Roidor et Pierre Feutry.

### ► **Travail sur l'adaptation des animaux au froid de l'hiver :**

Des étudiants de Montmorot sont intervenus dans la classe de Mme Lajugée et sur le terrain pour effectuer un travail avec les enfants sur l'adaptation des animaux au froid de l'hiver avec observation et construction de nids et d'abris pour les animaux vivant dans notre milieu. Les enfants ont également identifié et différencié certains conifères comme le sapin et l'épicéa.

Le CPIE est venu compléter ces activités en intervenant 2 fois et en effectuant un travail plus poussé sur l'identification, l'alimentation et le comptage des oiseaux du milieu naturel local.



### ► **D'autres projets ont pu être réalisés au cours de l'année :**

- Les 5 classes sont allées au cinéma à Morbier voir le film "Le grizzly"
- Les CP se sont rendus avec la maternelle à un spectacle à la salle des fêtes de la Chaumusse (spectacle donné par les 3 Chardons), ainsi qu'à la Sittelle pour une séance de cinéma.
- Séances de ski pour les classes de CP et de CE1 : les élèves ont passé une journée entière en ski alpin à Foncine le Haut.
- Deux Classes de mer auront lieu en juin : la classe des CM2, partira du 1<sup>er</sup> au 5 juin à Valras dans l'Hérault et la classe de CE2 partira du 14 au 21 juin à Quiberon

## Exposition Haïti

Philippe Venant, directeur de l'école de musique, a reçu les élèves de la classe de CE2 pour visiter l'exposition des peintres d'Haïti. (Mindes, Laurent Mac Harold, Jonas Profil, Jacques Gestin...)



## Collège Louis Bouvier : atelier SLAM

L'an passé (juin 2014), deux enseignantes, Mme Anne-Laure Silva, enseignante en ULIS et Mme Aline Cordier, enseignante de lettres ont accueilli au collège Louis Bouvier de Saint-Laurent Salim Maghnaoui, artiste slameur de Saint-Claude, pour un atelier d'initiation à l'écriture slam. Ces deux séances de 2h ayant enthousiasmé élèves et professeurs, les enseignantes ont décidé de monter un projet de plus grande envergure pour l'année scolaire 2014-2015.

Un échange s'est mis en place avec le collège du Pré Saint Sauveur et le projet est né. Les élèves de la classe de 5°B du collège Louis Bouvier ont bénéficié de l'atelier slam animé par Salim en novembre-décembre 2014 et ont présenté leurs textes aux élèves de Saint-Claude en janvier 2015 à la Sittelle de Saint-Laurent, puis les élèves de deux classes de 4° du Pré Saint Sauveur, accompagnés par Mme Gaëlle Riollet, enseignante de lettres, écriront leurs propres textes en février-mars, avant de recevoir leurs camarades du Grandvaux à la Fraternelle de Saint-Claude au mois d'avril.

La première partie du projet s'est terminée le vendredi 23 janvier 2015, deux classes de quatrième de Saint-Claude ont assisté à la présentation des textes écrits par la classe de cinquième, qui s'est exprimée sur le thème "L'autre c'est moi" au cours des ateliers animés par Salim. Deux ateliers ont été consacrés à la réflexion sur le thème, sous forme de jeux de rôles, les deux suivants à l'écriture, et les deux derniers à la mise en voix. Le thème a été choisi en écho à l'un des axes principaux de notre projet d'établissement : le bien vivre-ensemble, et a suscité des réactions très vives chez les élèves, des remises en question, des interrogations. Grâce au guidage bienveillant de Salim, les ateliers ont fait émerger davantage d'écoute entre les élèves, qui ont bien souvent pris conscience de leurs propres contradictions !

Afin de créer toujours plus de liens entre le primaire et le secondaire, le collège de Saint-Laurent a également invité une classe de CM2 à bénéficier de deux ateliers d'initiation à l'écriture slam dans ses locaux, au mois de janvier. Les élèves ont donc participé à cette restitution, faisant pour quelques instants scène commune avec les "grands" du collège !

Les élèves de Saint-Laurent se sont produits à la Sittelle vendredi 23 janvier à 14h devant leurs camarades de Saint-Claude, et à 18h30 pour une séance ouverte au public ▶



## Concours «Mobilisons-nous contre le harcèlement»

Les élèves de la classe de quatrième du collège Louis Bouvier ont gagné le premier prix...

Dans l'académie, dix établissements ont participé à la deuxième édition du concours.

Le recteur Jean-François Chanut, accompagné du référent académique "harcèlement", Antoine Neves, ont assisté à la remise de prix du «coup de coeur académique» aux élèves du collège Louis Bouvier ▶



## Concrétisation du projet danse avec une artiste en résidence au collège Louis Bouvier

Les élèves de 4B et leurs professeurs, Mmes Lorge, Colin, Blandford et Marc ont réalisé un stage de danse du mardi 10 mars au vendredi 13 mars à la salle culturelle de Saint-Laurent.

Ce stage était organisé en liaison avec le Centre chorégraphique national de Franche-Comté.

Une intervenante renommée, Patricia Greenwood Karagozian, chorégraphe américaine en séjour au collège pendant une semaine, a permis aux élèves d'interpréter une composition de danses très dynamiques sur le thème de West Side Story.

Parallèlement, une exposition a été mise en place au collège durant toute la semaine et des animations ponctuelles en direction de toutes les classes se sont déroulées en journée ▶



## Espace Ados : les vacances de Pâques, un beau succès

Du 27 avril au 8 mai, le secteur jeunes de la commune a ouvert ses portes aux adolescents de St-Laurent et de ses environs. Comme chaque fois, la fréquentation fut importante avec une moyenne de 20 jeunes par jour.

Grâce à un programme varié et attrayant, les jeunes ont pu s'amuser entre copains : barbecue, bowling, randonnée, cache-cache nocturne, souterrains au Fort des Rousses, ...

Les adolescents ont aussi eu la possibilité de participer à deux événements particuliers :

Pour financer les projets de cet été, une vente de muguet a été mise en place dans les rues de la commune ainsi que devant le Super U. Un grand merci à M. et Mme Mura pour leur disponibilité et leur compréhension ainsi qu'à toutes les personnes qui ont accueilli les jeunes avec le sourire pour cette journée pleine de succès.

Pour clôturer les vacances, les adolescents ont participé à un concours de cuisine. Chaque groupe

de jeunes devait présenter au jury, de manière anonyme, une assiette apéritive. Parmi le jury, une quinzaine de parents, des animatrices et des membres du conseil municipal ont bien voulu se prêter au jeu. Un grand merci à toutes et à tous.

Les vacances d'été approchant à grands pas, voici un point sur les événements majeurs à venir :

- ▶ Samedi 4 juillet : sortie à Europa Park
- ▶ Mardi 14 juillet : vente durant le marché artisanal de la commune
- ▶ Du 15 au 17 juillet : camp sportif à Ounans
- ▶ Du 22 au 24 juillet : trois jours au cœur du festival «Chalon dans la Rue»
- ▶ Du 18 au 21 août : Camp détente à Clairvaux
- ▶ Vendredi 28 août : Fête de l'Espace Ados.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la responsable : [espace.ados.stlaurent@gmail.com](mailto:espace.ados.stlaurent@gmail.com)



## Concours de dessins à l'accueil de loisirs «Le Fouletot»

**N**adine et Hélène, animatrices à l'accueil de loisirs, ont mis en place un concours de dessins pendant une semaine, pour les enfants inscrits à l'accueil du soir, de 16h30 à 18h00.

Les enfants, armés de leurs feutres, ont redoublé de créativité pour faire de beaux dessins, sur le thème de leur choix. Les seize participants ont été évalués sur la qualité artistique de leur dessin, sur l'espace de leur support et sur la créativité et l'originalité des thèmes choisis.

Pour valoriser et féliciter leur action, les parents des participants ont répondu présents à la remise des prix. Les trois gagnants Gwendoline, Saïan et Noham se sont vu remettre, pour le 1er prix, une luge, le 2è, une BD et le 3è, une trousse en cuir, avec un paquet de bonbons et une boîte de feutres chacun ▶



## Journée «Objets Glissants Non Identifiés» à Saint-Laurent et Prénovel

**L**a enfants de tous les accueils de loisirs «Francas du Jura» se sont retrouvés à Saint-Laurent et à Prénovel pour partager les joies de la neige et de la glisse, le mercredi 4 mars. Ils venaient des centres de Poligny, Courlaoux, Chaussin, Viry, Messia et Molinges...



Les petits se sont retrouvés à St-Laurent où une piste de glisse leur avait été spécialement damée et préparée par le dameur de la commune.

Pour les plus grands, le rendez-vous avait été donné à Prénovel.

Une petite chute de neige de la nuit avait reblanchi le paysage et le soleil était présent l'après-midi, à la grande satisfaction des enfants et de leurs animateurs ▶

C'est une journée qui restera gravée dans le souvenir des participants : les «OGNI 2015», organisés sous l'égide des Francas du Jura, sont toujours le moment fort qui marque les vacances d'hiver.

Les enfants ont pu jouer et glisser dans la neige pendant une journée complète en testant les engins qu'ils avaient fabriqués dans leurs centres respectifs.



## Spectacle Pierre Lemarchal

**P**ierre Lemarchal a commencé à chanter il y a près de vingt ans. D'abord pour lui, sa famille et ses amis, puis devant un public au sein d'associations de passionnés. Longtemps, il s'est produit avec des troupes locales en Savoie, déjà au profit de la lutte contre la mucoviscidose, partageant notamment la scène avec son fils Grégory. Après la disparition de Grégory, en avril 2007, Pierre ne pensait vraiment plus remonter sur une scène. Par la suite, une belle rencontre avec deux musiciens, Evelyne et Marc Prévôt, lui a permis de changer d'avis et de retrouver le goût de ce qui l'a toujours animé et passionné. Amoureux comme lui de chansons françaises et à textes, Evelyne et Marc ont réalisé de très beaux arrangements autour du répertoire et des plus grands succès de Serge Lama. Quatre ans et 70 dates de concert plus tard, c'est un autre monument du répertoire qu'ils revisitent en live, en la personne de Jacques Brel. Aujourd'hui, un troisième spectacle intitulé "Millésimes" a été créé, sur les plus grands succès de la chanson française. Ce sont ces trois spectacles, qui tournent aujourd'hui, dans toute la France.

Pierre Lemarchal sera en concert pour 2 représentations à la salle Culturelle «la Sittelle» les 27 et 28 Novembre prochain à St-Laurent-en-Grandvaux. Vous pouvez déjà réserver vos places, pour tout renseignement, prendre contact avec Ludovic TARTAVEL au 06 24 36 00 87



## Les Amis du Grandvaux : Exposition

**Exposition «A pied, à cheval, en voiture», du 25 juillet au 14 août 2015, tous les jours de 15h à 19h à la ferme Louise Mignot au 37, rue du Coin d'Amont à St-Laurent**



Qui rencontrait-on le long des chemins autrefois ?

Les 40 ans des Amis du Grandvaux correspondent aussi aux 40 ans du foyer logements, qui a vu le jour grâce au legs de Louise Mignot, dont l'association utilise la ferme. Une circulation entre les deux maisons symbolisera le lien qui les unit.

### Animations prévues au cours de l'exposition :

- ▶ **Le 27 juillet** : Fauchage des foins devant le foyer logements de trois façons : à la faux, avec la faucheuse à cheval et avec la barre de coupe sur la Kiva
- ▶ **Le 29 juillet** : Chargement du foin devant le foyer logements et petit défilé de voitures attelées dans la rue du Coin d'Amont animée à plusieurs endroits par différents personnages costumés
- ▶ **Le 2 août** : Course de caisses à savon\* au bout de la rue du Coin d'Amont
- ▶ **Le 5 août** : Chargement de bois devant le foyer logements et petit défilé de voitures attelées dans la rue du Coin d'Amont animée à plusieurs endroits par différents personnages costumés
- ▶ **Le 12 août** : Transport du lait de la ferme Louise Mignot jusqu'à Fort-du-Plasne et coulée à l'ancienne au chalet du Coin d'Aval. Puis, retour à St-Laurent sur des voitures attelées et casse-croûte campagnard. Sur inscription.

▶ **Le 14 août** : Extinction d'un feu avec la pompe à bras de Saint-Laurent et des pompiers en uniformes d'époque  
Enterrement de l'exposition avec le corbillard et son cortège de personnages en deuil

Les figurants volontaires seront les bienvenus dans nos reconstitutions et les commerçants sont invités à remonter le temps dans leurs vitrines cet été.

*\* Une caisse à savon est un véhicule entièrement mécanique qui ne se déplace que par la seule force de la gravité. Elle est composée de bois ou de métal, de roues, d'un volant et de freins. Commencez dès maintenant sa construction avec les enfants et rendez-vous le 2 août à 15h chez la Louise au 37, rue du Coin d'Amont.*



## Amis du Grandvaux : Histoire de la "malle-poste"

La commune de Saint-Laurent possède un véhicule hippomobile dont il reste très peu d'exemplaires en France. Successivement baptisé diligence, puis malle-poste, il a bien failli disparaître du patrimoine.

Dans un article de la revue des Amis du Grandvaux (Le Lien n°40), William Goyard supposait que la famille Vuillard avait hérité cette voiture d'un ancêtre Besson, maître de Poste à Saint-Laurent au XIXe siècle et pensait donc qu'il s'agissait d'un mail coach. Mais on peut se demander si le terme de mail coach convient, car, d'origine anglaise, ces véhicules étaient destinés au transport du courrier (mail coach = voiture à courrier en anglais) alors que le nôtre, luxueux, semble plutôt réservé au transport de personnes pour la promenade et certains voyages.

Impressionnant : quatorze personnes peuvent grimper sur les banquettes situées à la partie supérieure (impériale) et il y a encore quatre places confortables dans la caisse. Peut-on imaginer que, chez nous, le véhicule aurait servi à deux fins : le transport du courrier en même temps que celui des voyageurs ? Plus personne n'est là pour nous le confirmer, mais en revanche, il y a encore des gens qui se souviennent de la suite de son histoire.

La famille Vuillard possédait une maison située sur l'actuelle place de la mairie. A l'occasion d'un aménagement du centre du bourg, la commune acheta la maison pour la raser afin de créer ce vaste espace. Elle devint, de ce fait, propriétaire de son contenu, dont la «malle-poste», qu'elle mit en vente,



car sans utilité à l'époque. Un ancien charron se montra acquéreur pour en récupérer les roues. Mais un groupe d'habitants, ne supportant pas l'idée de la voir partir en morceaux, mobilisa une soixantaine de souscripteurs pour la conserver en l'état. C'est ainsi que pour 6050 Francs (de cette époque) la voiture échappa à la destruction.

Il y a une dizaine d'années, un des derniers souscripteurs a souhaité que le véhicule revienne au patrimoine de la commune, mais sous certaines conditions. Comme il avait fait l'objet de plusieurs prêts à des gens peu respectueux, cette personne a demandé à ce que seuls les Amis du Grandvaux, dont les objectifs visent à sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine grandvallier, en disposent. C'est pourquoi une convention vient d'être signée entre la commune et l'association.

Les Amis du Grandvaux souhaitent refaire circuler cette magnifique voiture attelée à quatre chevaux, mais avant, des travaux sont nécessaires. Ils seront entièrement à la charge de l'association ▮



*Notre coach a été construit à Paris vers 1870 par Monsieur Binder et frères, qui exportaient leurs voitures dans toute l'Europe. Pour les familles aisées, il était de bon ton de se montrer sur cette voiture, à tel point que, par beau temps, c'était les domestiques qui occupaient les places intérieures. On devine qu'ils les cédaient à leurs maîtres et à leurs hôtes en cas d'intempéries.*

*Jean Louvier et Fabienne Lacroix*

## Retour sur les animations communales de l'hiver

*L'hiver à Saint-Laurent est traditionnellement marqué par de nombreuses festivités et animations. Elles permettent aux habitants et aux touristes de partager des moments particulièrement conviviaux.*

### Animations de Noël

► **Illuminations de Saint-Laurent** : Il n'y avait pas de neige cette année pour accompagner le lancement des illuminations du grand sapin situé sur la place et des guirlandes des rues et de la mairie. Malgré cela, beaucoup d'enfants et d'habitants de la commune sont venus pour fêter cet évènement. C'est l'occasion de se rencontrer autour de la cabane dressée au centre de la place et de déguster les papillotes et surtout le délicieux vin chaud préparé par les membres de l'animation communale ►

► **Le Marché de Noël du Comité des fêtes** a connu un vif succès : des produits locaux et artisanaux, des animations, des automates magnifiques et un bon repas servi par les bénévoles. Les visiteurs ont pu faire de bonnes affaires et passer un agréable moment ►

► **Le Père-Noël a effectué sa tournée** pour les enfants de Saint-Laurent, d'abord au spectacle de l'accueil de loisirs, puis il était sur la place de la mairie où avait lieu une distribution de vin chaud et de marrons. Ensuite, il était au foyer Louise Mignot pour visiter les anciens et, pour terminer son parcours, on l'a aperçu au spectacle de marionnettes donné à la Sittelle ►



### Carnaval des Gabelous

Pour marquer le début des vacances scolaires d'hiver, l'association des parents d'élèves «Les Gabelous» a organisé un grand carnaval. Beaucoup d'enfants et de parents des écoles de Saint-Laurent y ont participé, compte tenu des conditions atmosphériques, (bonnes chutes de neige) il n'y a pas eu de défilé, mais les animations ont



pu avoir lieu dans le gymnase des Rochats qui avait été mis à leur disposition par la Grandvallière. Beaucoup d'activités étaient prévues : jeux, maquillage, gâteaux, crêpes... Parents et enfants ont participé au déroulement de la fête, il faut remercier l'investissement de tous, parents et commerçants pour la réussite cette manifestation ►

### Exposition «Forêts et climats dans le Haut-Jura»

La commune de St-Laurent a accueilli, pendant un mois, cette exposition qui avait été prêtée par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura. Dans le cadre du programme européen LEADER, le PNR du Haut-Jura a engagé plusieurs études concernant les impacts du changement climatique sur la forêt. Pour cela, le PNR a confié la réalisation de la cartographie des sols forestiers du territoire et de leur réserve utile en eau au laboratoire Chrono-Environnement de l'Université de Franche-Comté. L'analyse des caractéristiques du climat actuel et de leur probable évolution au cours du XXI<sup>ème</sup> siècle a été modélisée par les physiciens de l'atmosphère, au laboratoire Théma de l'Université de Franche-Comté. L'exposition a présenté les résultats et les analyses de ces études à l'échelle du territoire du Haut-Jura sur 3 panneaux de chanvre avec des supports en bois issus de l'industrie forestière jurassienne : Forêt d'aujourd'hui et climat de demain dans le Haut-Jura, la forêt fragilisée dans le Haut-Jura - Agir pour l'avenir de la forêt dans le Haut-Jura ►



## Gros succès pour les fondues

L'association Grandvaux Animation Touristique organise pendant les vacances d'hiver, le jeudi soir des fondues à la salle culturelle La Sittelle. Si la fréquentation des trois premières éditions avait été moyenne cette année, (il y a eu entre 50 et 70 participants à chaque fois). La dernière fondue a été un grand succès : 138 convives y ont participé. Parmi eux : les élus de la commune, les membres des Crapahuts et, bien sûr, des habitants et des touristes en séjour à Saint-Laurent. Après avoir dégusté la délicieuse fondue préparée par les bénévoles de l'association, place à la danse pour terminer cette soirée particulièrement sympathique.

Un grand bravo aux bénévoles du G.A.T. qui se sont investis fortement pour l'organisation de ces fondues appréciées autant par les habitants que par les touristes de la commune ▶



## Sorties raquettes des "Crapahuts"

Les Crapahuts ont organisé 3 soirées raquettes qui ont connu un vif succès. Pas moins d'une cinquantaine de personnes ont participé à chaque sortie. Elles ont pu découvrir les chemins enneigés et les paysages du Grandvaux.

Pour la dernière soirée, les Crapahuts leur ont offert un repas avec une soupe à l'oignon, du vin chaud et des crêpes ▶



## Forum des associations 2015

Le forum se tiendra le Samedi 27 juin 2015 de 13 h à 18 h, dans la salle omnisports et en extérieur si le temps le permet. Un repas Canadien est proposé à l'issue de cet après-midi. (Chacun apportera quelque chose pour clôturer le forum autour d'un repas.) Des tables et des chaises seront à disposition sur place, mais chaque association devra faire une demande en cas de besoin spécifique pour la présentation de leur activité. Une présentation de 10 minutes par association aura lieu sur le podium installé au centre de la salle, elle sera renouvelée plusieurs fois dans l'après-midi.

Les associations inscrites pour la présentation animée sont :

- ▶ Anima Zen.
- ▶ Les pompiers sur le parking.
- ▶ Le hand, au stade sous forme de jeux et si mauvais temps dans la salle
- ▶ Le badminton avec un match dans un coin de la salle
- ▶ Le tennis de table avec une table pour les échanges
- ▶ L'aïkido avec des démonstrations.
- ▶ Jura Danse avec de la zumba et de la danse de salon
- ▶ La country dance family.

## Forêt communale : un excellent bilan d'exploitation pour 2014

Sur le plan climatique, l'année 2014 a été excellente, le Grandvaux a connu un temps pluvieux qui est très favorable pour le développement de la forêt. Les ventes de bois ont été importantes : leur montant s'est élevé à 290.000€. Le prix moyen de vente des résineux est de 67€ le m<sup>3</sup>. Par contre, le prix du feuillus est en baisse de 30%. Mais la commune n'a pas eu de lots invendus.

### Programme d'exploitation pour l'année 2015 :

Les coupes de résineux et de feuillus sont prévues dans les parcelles 29-30-31-M-O.R et C.

Le volume estimé est de 3660 m<sup>3</sup> pour les résineux et 560 m<sup>3</sup> pour les feuillus, soit un montant attendu de 240.000 € (hors chablis).

### Travaux d'entretien forestier :

-Sur le plan des travaux, le parcellaire est terminé pour les 15 prochaines années (délimitation, apposition de peinture et de nouvelles plaques).

-L'élagage de la route forestière du Grand Perret n'a pas été réalisé et devra l'être en 2015 (élagage à 9 m

de haut pour permettre le passage des camions grues).

-Il est prévu le nettoyage (travaux sylvicoles) après les coupes pour les parcelles n° 11-15-14-17 et 42. Ce dernier est urgent, il s'étend sur 54 ha. Le coût estimatif des travaux s'élève à 21 700€.

-Elagage de routes à 9 mètres : routes des Bûcherons, du Catinet et du Raffourg sur 3.350 km.

Estimation du coût de l'élagage : 3 390 €.

### Travaux sur les routes forestières (14 km de voirie goudronnées).

- Entretien des routes : route des Gyps

- Route du Mont-Noir

- Chemin du Fromaget

- Carrefour d'entrée La Favière

- Pour la rampe du Fromaget, un devis «revêtement en béton» sera sollicité.

Soit un coût total estimé de 30 000 € pour l'entretien du réseau de voiries forestières.



## La commune de Saint-Laurent a reçu le «Trophée Bois»

C'est à l'occasion du colloque organisé à Montpellier par la Fédération nationale des communes forestières que la commune de Saint-Laurent a reçu le Trophée Bois qui récompense les maîtres d'ouvrage de bâtiment labellisés «100 constructions publiques en bois local». Ce trophée a été décerné pour la nouvelle crèche municipale qui vient d'ouvrir récemment.

En effet, cette construction a misé à fond sur le bois pour sa réalisation et sur les entreprises locales. Pour développer la filière bois du Haut-Jura, la municipalité a fait le choix d'inscrire cette construction dans le cadre d'un projet LEADER «Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale». Le bois qui est utilisé pour la construction de la crèche a donc été coupé dans la forêt communale (environ 50 m<sup>3</sup>), séché sur place, transporté par une entreprise de St-Laurent et scié à la scierie Grandpierre située au cœur d'un massif forestier, à Châtel de Joux, dans le Parc Naturel du Haut-Jura.



## Remise du prix «Moniteur de la construction» à la société Tédoldi de Saint-Laurent-en-Grandvaux

Mme Christiane Pérruchon, correspondante au Moniteur de la région Franche-Comté, a remis à M. Hugo Tédoldi le prix 2014 «Moniteur de la construction». Tous les ouvriers de l'entreprise étaient également présents à la remise du prix, ils en sont les acteurs de terrain incontournables de par leur rigueur et leur qualification dans les différents postes.

Rappelons ce que représente ce prix décerné par le Moniteur de la construction : dans chacune des 7 régions (Paris, Lyon, Strasbourg, Nantes, Bordeaux, Lille, Marseille), ce prix récompense chaque année, des PME du bâtiment performantes sur leur territoire. Il prend en compte la base de leurs résultats mais aussi de leurs actions sociétales (prévention, protection, certifications).

L'entreprise Tédoldi, Grandvallièrre depuis de nombreuses années, compte actuellement 40 salariés. Elle s'est spécialisée dans la construction de bâtiments collectifs, industriels, privés, la structure en béton armé. Elle intervient également dans la maçonnerie traditionnelle et les réhabilitations lourdes et légères. Depuis toujours cette entreprise a porté une attention toute particulière à ses employés et à la bonne gestion financière de la société. Elle n'a qu'un seul but : obtenir la satisfaction de ses clients. Riche d'un savoir-faire qui devient rare, elle met en œuvre tous ses efforts pour répondre aux demandes des entreprises, des collectivités ou des particuliers.

Dans les discours des différentes personnalités présentes à la cérémonie, plusieurs idées fortes ont émergé : la difficulté de trouver et de garder une main-d'œuvre compétente et qualifiée dans ce secteur, la concurrence désastreuse de certaines entreprises extérieures qui emploient des ouvriers sous-payés et qui ne respectent pas les normes sociales et environnementales, le manque de visibilité lié aux incertitudes économiques pour les années à venir.

Mme Dalloz, députée du secteur, a réaffirmé sa volonté de maintenir le tissu industriel et les entreprises sur notre territoire, elle a prévu d'interpeler le gouvernement sur les problèmes de la main-d'œuvre «lowcost». Elle souhaite également la mise en œuvre d'un plan de relance national pour les entreprises ▶



## Vers une labellisation «Rivières Sauvages» de la Saine et de la Lemme

Prenant sa source sur notre commune, la Lemme fait partie d'un important plan de réhabilitation des cours d'eau du Haut-Jura. La Saine et la Lemme, ainsi que leurs affluents, sont proches des caractéristiques dignes d'une rivière sauvage :

- Un bassin versant assez faiblement urbanisé
- Une agriculture raisonnée et globalement extensive à l'échelle de ce même bassin versant
- Une qualité de l'eau généralement bonne
- Pas de digues en berge
- Pas de barrages écrêteurs de crue (permettant de limiter les débits lors des débits de crue)
- Un très faible linéaire de cours d'eau court-circuité par les ouvrages hydrauliques. Les travaux réalisés ces dernières années en vue de restaurer les cours d'eau et zones humides associées (marais du Châtelet et de la



Savine sur la Lemme, le Galavo en sortie du Lac des Rouges Truites...) contribuent à renforcer le caractère naturel des cours d'eau du bassin versant. Cependant, un certain nombre de travaux

restent nécessaires : réduction de seuils, rives abîmées...



### Pourquoi obtenir une labellisation Rivières Sauvages ?

Les objectifs de cette labellisation sont multiples :

- Appartenir à un réseau de rivières préservées, hautement patrimoniales qui n'ont subi peu voire aucune altération liée aux activités humaines.
- Permettre aux acteurs du territoire d'utiliser le label «site rivières sauvages» pour valoriser les actions réalisées en matière de gestion des cours d'eau, et plus globalement les valeurs du territoire.
- Disposer de financements supplémentaires pour mener à bien des actions de préservation et améliorer le fonctionnement des rivières. L'obtention du label n'engendre pas de nouvelles réglementations plus contraignantes que celles qui existent actuellement. Il est une reconnaissance d'un très beau cours d'eau (paysage, fonctionnement, qualité).
- Développer un axe pêche et tourisme sur le territoire ▶

## **Stationnement devant les Moloks :**

Il est rappelé que le stationnement devant les Moloks est interdit afin de ne pas gêner les véhicules en charge de la collecte et permettre l'accès aux administrés pour déposer leurs ordures ménagères.

## **Lotissement des Champs Moux :**

Le plan du futur lotissement a été réalisé. Une estimation est en cours par le cabinet Colin de Champagnole. Il est prévu une dizaine de parcelles d'environ 650m<sup>2</sup> chacune.

## **Tags et incivilités :**

Nous rappelons que les détériorations du mobilier urbain, les tags sur les murs, les façades, etc... qui en plus du désagrément qu'ils apportent, coûtent cher à la commune et par conséquent, à ses habitants, par le biais de leurs impôts. Un dépôt de plainte est systématiquement déposé en gendarmerie.

## **Affichage communal :**

Des panneaux d'affichage seront bientôt installés en différents quartiers de la commune, permettant à tous d'avoir les informations municipales, culturelles et associatives.

## **Horaires de tonte et de travaux bruyants :**

Les horaires durant lesquels l'usage des tondeuses et débroussailleuses (ou tout autre engin à moteur) est autorisé sont les suivants :

- en semaine : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00 ;
- le dimanche : toléré de 10h00 à 12h00.

Pour le confort et le repos de tous, merci de respecter ces horaires.

## **Feux dans les limites de la commune :**

Tous les feux (végétaux ou autres objets) sont interdits dans la commune.

## **Jury d'assises :**

Le tirage au sort a été effectué le vendredi 5 juin.

## **Crottes de chien :**

Pour le respect du travail des employés communaux et des habitants, les propriétaires de chien sont priés de ramasser les déjections de leur animal sur les espaces publics : places, parc, trottoirs et terrain de foot.

## **Circulation dans les prairies :**

Nous rappelons que la circulation des piétons, vélos, quads, etc..., est interdite à travers les champs en dehors des chemins. Ceci pour le respect du travail des agriculteurs.

## **Fleurissement**

Une nouveauté pour cette année, le fleurissement est différent : nous réalisons des massifs «pleine terre» de plantes vivaces pour faciliter l'arrosage et l'entretien.

Le concours de fleurissement communal se déroulera comme l'an dernier, la commission effectuera un passage durant la première quinzaine du mois d'août et la remise des prix se fera courant octobre

## **Fête de la Musique**

*Dimanche 21 juin 2015*

*Concert de 16h à 19h30*

*Place Pasteur*

*avec*

**CASSY / MATONCOL  
et AM'NÉSIUM**

*Podium et buvette*

## **Forum des Associations de Saint-Laurent**

*Samedi 27 juin 2015*

*de 13h à 18h*

*Salle Omnisports*

**REPAS CANADIEN  
en clôture**

## **Animations estivales du dimanche** *sur la place Pasteur*

**Dimanche 19 juillet :**

*Initiation au pilotage de buggys radio-modélisme.*

**Dimanche 26 juillet :** *Structures gonflables.*

**Dimanche 23 août :** *mur d'escalade.*

## **Foire artisanale de Saint-Laurent**

**Mardi 14 Juillet**

*de 9h à 18h*

*Place Pasteur*

**BUFFET - BUVETTE**

*(Comité des Fêtes et commission  
animations communales)*

## **Fête patronale**

*Samedi 8 Août*

*Dimanche 9 Août*

*Fête foraine - Bals*

*Retraite aux flambeaux*

*Concert*

*Feux d'artifice...*

## Programme Culturel – Automne 2015

**La commission culturelle vous propose une saison culturelle riche et variée  
pour tous les publics, pensez à en parler autour de vous...**

Samedi 12 Septembre	Chorale KILUKRU	Magalie Grand-Perret Chef de chœur	La Sittelle 20h30	10 € : adulte 2€ : enfant
Samedi 10 Octobre	Soirée Cabaret avec La Rue Lepic	"Le Maître Chanteur" : Un florilège de chansons françaises parsemées de plages d'humour	La Sittelle 20h30	10 € : adulte 2€ : enfant
Samedi 14 Novembre	Théâtre et Présentation d'un livre par son auteur	"Arrêter de lire... c'est possible" M. H. Lafont présente son livre : Joseph	La Sittelle 20h30	10 € : adulte 2 € : enfant
Vendredi 27 Novembre et Samedi 28 Novembre	Spectacle au profit de la lutte contre la mucoviscidose	Pierre Lemarchal chante un répertoire de chansons de Brel, Lama et son nouveau concert : Millésime.	La Sittelle 20h30  La Sittelle 20h30	15 € : adulte 8 € : enfant  15 € : adulte 8 € : enfant

## Manifestations – Eté 2015

Dimanche 14 juin	- Marche populaire la Grandvallièrre - Pêche à la truite - Spectacle de fin d'année + AG	Départ : La Sittelle - St-Laurent St-Pierre Château des Prés
Dimanche 21 juin	Fête de la musique 16h00/18h30	St-Laurent - Place Pasteur
Samedi 27 juin	Forum des Associations - 13h/18h	St-Laurent - Salle des Sports
Samedi 4 juillet	Feux de St Jean	St-Laurent
Mardi 14 juillet	Marché artisanal	St-Laurent - Place Pasteur
Dimanche 19 juillet	Animation estivale : INITIATION PILOTAGE BUGGYS RADIO MODELISME	St-Laurent Place Pasteur
Vendredi 24 juillet ✱	Exposition Les amis du Grandvaux	St-Laurent - Ferme Mignot
Dimanche 26 juillet	Animation estivale : Structures gonflables pour les enfants	St-Laurent Place Pasteur
Samedi 1er août	Puces	St-Laurent
Samedi 8 août	Fête patronale	St-Laurent
Dimanche 9 août	Fête patronale	St-Laurent
Samedi 15 août	Concours des bûcherons	St-Laurent
Dimanche 23 août	Animation estivale : Mur d'escalade mobile	St-Laurent - Place Pasteur
Samedi 29 août	Tournoi de tennis	St-Laurent
Dimanche 30 août	Tournoi de tennis	St-Laurent
Samedi 5 septembre	Tournoi de tennis	St-Laurent
Dimanche 6 septembre	Tournoi de tennis	St-Laurent
Lundi 7 septembre	Reprise des cours Jura Danse	La Sittelle - St-Laurent

✱ **Sur 3 semaines : Expo les Amis du Grandvaux DU 24 JUILLET AU 14 AOUT 2015**